

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste		Conseiller en Energie/Eau Partagé	
Pôle		Transition Energétique et Ecologie Urbaine	
Statut			
Filière	Catégorie		Cadre d'emploi
Technique	B		Technicien
Type de contrat	Non permanent en contrat de projet		
Période			
Durée	Date prévisionnelle début		Date prévisionnelle fin
2 ans pouvant aller jusqu'à 6	1 ^{er} novembre 2023		31 octobre 2025
Relations	internes	Sous la responsabilité du responsable de pôle transition énergétique et écologie urbaine et en lien étroit avec le service eau et rivière, pour la dimension eau / Programme « Economisons l'eau ». Ponctuellement, en fonction des projets : service AMO / marchés publics, biodiversité, pédagogie et mobilisation des publics	
	externes	Collectivités adhérentes programme SEDEL Réseau régional et national des CEP / économes de flux ADEME PACA / Agence de l'Eau	
Descriptif général du poste			
Dans le cadre du programme SEDEL (Services d'Economies Durables En Luberon), le conseiller en énergie-eau partagé est chargé d'accompagner un groupe de collectivités du Parc du Luberon ayant signé une convention d'adhésion à ce programme : SEDEL énergie et/ou SEDEL eau. Ces services visent à l'identification et la mise en œuvre d'opérations d'économie d'énergie et d'eau dans le patrimoine public (bâtiments, éclairage public pour l'énergie, espaces verts pour l'eau) et d'utilisation d'énergies renouvelables.			
Activités			
Pour le groupe de collectivités dont il est référent : • Suivre et optimiser les consommations énergétiques et d'eau publiques, • Planifier et programmer des actions de maîtrise de l'énergie et d'économies d'eau, • Proposer des actions visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments • Proposer des actions visant à optimiser l'éclairage public et réduire la pollution lumineuse, • Assurer un suivi sur le terrain des actions proposées afin de garantir la bonne application des préconisations techniques effectuées, • Assurer le suivi et l'évaluation dans le temps et contribuer à la valorisation et aux partages des bonnes pratiques, • Contribuer au développement des énergies renouvelables et aux pratiques d'économies d'eau, • Accompagner les collectivités dans le cadre d'appels à projets sur la maîtrise de			

- l'énergie, les économies d'eau ou l'utilisation des énergies renouvelables,
- Contribuer aux actions de communication en la matière pour le compte des collectivités adhérentes

Compétences requises

Connaissances techniques :

- Solides connaissances techniques et réglementaires dans le domaine du bâtiment (en particulier en thermique et électricité) et de l'éclairage public afin de réaliser des pré-diagnostic, d'identifier d'éventuels dysfonctionnements et formuler des préconisations chiffrées et compréhensibles par un public non techniciens (élus, agents administratifs...),
- Connaissances en matière de fourniture et gestion de l'eau (au sein du patrimoine bâti / espaces verts) et des dispositifs techniques ainsi que réglementaires en faveur d'une gestion durable et économe de l'eau,
- Bonnes connaissances du fonctionnement administratif d'une collectivité, connaissances de base de la commande publique.

Aptitudes personnelles :

- Sens du contact et capacités relationnelles permettant de jouer un rôle efficace de conseil auprès d'élus, agents communaux ou usagers des équipements publics (réunions d'information, de suivi et bilan annuel auprès du conseil municipal à prévoir),
- Esprit de synthèse (préparations de dossiers administratifs et techniques sur des projets identifiés – cahiers des charges, suivi de prestataires techniques –, préparation de bilans, compte-rendu et notes),
- Capacité à vulgariser un discours technique,
- Autonomie dans le travail, capacité d'initiative,
- Esprit d'équipe (mise en œuvre des actions au sein d'un service doté d'une stratégie commune et d'outils collectifs).

Formation initiale :

- Diplôme de l'enseignement supérieur en thermique / énergie (BAC +2 / BAC+3)

Conditions et moyens d'exercice

- Permis B impératif (la mission nécessite de constants déplacements dans les collectivités dont il/elle sera responsable, des déplacements hors territoire sont également possibles)
- Doit pouvoir se rendre disponible le soir (réunions avec les élus) et le week-end pour diverses manifestations liées à la vie du Parc du Luberon et au programme SEDEL.
- Maîtrise indispensable des outils informatiques et bureautique.

Risques

- Electrique, travail en site isolé : habilitation électrique requise, port obligatoire des équipements de protection individuel (EPI) en situation de mesures sous tension électrique : casque, gants et tapis isolants.

Autres :

- Possibilité de télétravailler selon protocole en vigueur

Date de mise à jour : 05/2023